

NOTE RÉTROSPECTIVE CONCERNANT L'ORIGINE DE LA CROIX-ROUGE

La Société genevoise d'utilité publique, bien connue des vétérans de notre œuvre, a publié récemment une brochure qui complète le tome huitième de son bulletin et rappelle tout le contenu de ce volume. Cette publication nous a amenés à y rechercher une page dont nous regrettions un peu de n'avoir pas parlé jadis dans notre périodique, mais sur laquelle nous nous permettrons de revenir maintenant.

C'était par discrétion que nous l'avions tue, parce qu'elle se rapportait principalement à une fête de famille et ne devait pas intéresser beaucoup nos lecteurs. Elle contenait, en effet, le texte d'une adresse que la susdite société avait remise solennellement à son président honoraire, M. Moynier, lors de la célébration de ses noces d'or, le 14 juin 1901. Mais elle touchait aussi à la Croix-Rouge. Elle redisait, laconiquement et avec précision, dans quelle mesure elle-même avait pu en favoriser l'éclosion.

La reproduire à notre tour, c'est donc fournir aux historiens un document digne de foi, exposant les circonstances auxquelles cet événement avait été dû, et le remettre en mémoire à qui l'avait peut-être perdu de vue. Bref, voici ce qu'on disait au héros du jour dans ce compliment. Nous le recopions dégagé de tout contexte inutile.

« La plus grande dette que notre Société ait contractée envers vous, c'est lorsque, il y a bientôt quarante ans, à l'occasion du livre de M. Henry Dunant, *Un souvenir de Solferino*, vous avez proposé, dans une de nos séances, de nommer une commission pour s'occuper de la question des soldats blessés sur les champs de bataille¹. Cette commission fut nommée et elle convoqua la Conférence de Genève, qui, à son tour, donna naissance à l'œuvre immortelle de la Croix-Rouge. Et non seulement vous avez été l'initiateur de cette œuvre, qui restera sans doute le plus beau monument de charité chrétienne du XIX^{me} siècle, mais vous la présidez depuis son origine et vous avez travaillé, avec une

¹ Voy. T. XXXII, p. 79.

persévérance infatigable, à répandre les bienfaits de cette institution humanitaire dans tous les Etats du monde civilisé.

« Si aujourd'hui le drapeau blanc avec la croix rouge de Genève flotte dans les deux hémisphères, s'il apporte quelque soulagement aux souffrances de milliers et de milliers de malheureuses victimes de la guerre, si le nom de notre ville est prononcé avec respect par une multitude de créatures humaines, c'est à vous, Monsieur le Président, qu'en premier lieu toute reconnaissance est due. »

On sait que souvent ceux qui écrivent l'histoire, trompés par des légendes fallacieuses, méconnaissent le nom des gens auxquels doit revenir la paternité des nouveautés dont ils parlent. Aussi avons-nous profité de l'occasion qui s'est présentée pour mettre si possible la Croix-Rouge à l'abri de cette éventualité fâcheuse. Cela était d'ailleurs tout à fait dans la sphère de nos attributions, et nous espérons y avoir réussi.

NOMINATION DE M. ODIER AUX FONCTIONS DE MINISTRE DE SUISSE
A ST-PÉTERSBOURG

Le *Bulletin*, organe du Comité international de la Croix-Rouge, ne saurait garder un silence complet sur la nomination flatteuse dont M. Ed. Odier, conseiller national et conseiller d'Etat à Genève, vient d'être l'objet, et dont l'honneur rejaillit en quelque mesure sur le Comité international dont M. Odier est le secrétaire depuis de nombreuses années.

Les journaux politiques ont retracé la carrière de l'homme d'Etat et du député. La modestie de notre secrétaire nous reprocherait d'y revenir à notre tour. Nous nous bornerons à retracer en quelques mots sa carrière internationale.

Né en 1844, M. Odier s'établit, après des études de droit commencées à Genève et terminées à Paris, comme avocat à Genève, sa ville natale. De bonne heure il s'intéressa aux questions internationales, et ses capacités, ses connaissances juridiques et son intelligence le désignèrent dès 1874 à l'attention des membres du Comité international; ce dernier, par le fait de la tâche délicate